

APPEL À CANDIDATURES N° 06/2024 POUR QUATRE (4) POSTES DE INGENIEUR.E.S EN CONSTRUCTION

Projet MPOX : Contribution au renforcement du système de santé de la RDC et de sa résilience, afin qu'il puisse répondre à toutes les épidémies et à tous les risques sanitaires - Contrat de subvention de l'Union européenne

Lieu de l'emploi : Nord-Kivu (Goma ou Rutembu), au Sud-Kivu (Bukavu), à Lomami (Kabinda) et dans la Tshopo (Kisangani) - RDC



Date : Janvier 2025

1. Contexte et objet de l'appel à candidatures

La RDC fait face à une augmentation sans précédent de cas suspects et de décès dus à différents virus. Le 16 décembre 2022, le ministre national de la Santé Publique, Hygiène, Prévention et Prévoyance Sociale a déclaré, à l'échelle nationale, une nouvelle épidémie de variole simienne (communément appelée Mpox). Le Centre des opérations d'urgence de santé publique (COUSP) a initié la coordination de la riposte contre le virus Mpox en mettant en place le Système de gestion des incidents Mpox (SGI).

Les principaux défis liés à la réponse sont la méconnaissance de la variole simienne par la population, l'insuffisance des mécanismes de prévention et de surveillance ainsi que les insuffisances dans la riposte contre la maladie au niveau de certaines provinces, pourtant hotspots. De manière générale, il s'observe une absence de préparation aux épidémies et de faibles capacités du système de santé à répondre aux urgences. La RDC s'est dotée en mars 2024 d'un Plan national intégré de préparation et de réponse à l'épidémie du virus Mpox incluant la vaccination et la surveillance basées sur l'approche « One Health ».

Dans ce contexte, le projet « MAV+ in Africa (Part III) : ACT- 62011 », financé par l'Union européenne (UE), entend « contribuer au renforcement du système de santé de la RDC et de sa résilience, afin qu'il puisse répondre à toutes les épidémies et à tous les risques sanitaires, au niveau de sept provinces (40 ZS) sous financement de l'UE et de neuf provinces hotspots Mpox (22 ZS hotspots) ».

Ce projet s'est fixé deux objectifs spécifiques :

- **OS 1** : Renforcer la résilience du système de santé face aux urgences et aux risques sanitaires par le biais d'une meilleure préparation et riposte aux épidémies dans sept provinces (40 ZS) sous financement de l'UE (Nord-Kivu, Haut-Uele, Ituri, Kasai-Central, Lomami, Kongo-Central et Kasai-Oriental) pour une durée prévisionnelle de 24 mois ;
- **OS 2** : Répondre à l'urgence Mpox au sein des 22 ZS hotspots de neuf provinces (Sud-Kivu, Équateur, Sankuru, Sud-Ubangi, Tshopo, Tshuapa, Bas-Uele, Nord-Kivu et Kinshasa) pour une durée prévisionnelle de 8 mois.

Le projet fournira les investissements requis à la préparation aux urgences sanitaires, afin de garantir que le pays dispose des capacités nécessaires pour prévenir, détecter et répondre aux menaces et aux urgences sanitaires futures. Il assurera par ailleurs la complémentarité des acquis pertinents du programmes PRODS (Programme de renforcement de l'offre et de la demande des soins) et du PROSA (Programme Unis pour la Santé). Il établira des synergies avec le programme ECHO de lutte contre le virus Mpox et les autres projets bénéficiant d'un financement de l'Union européenne et des autres bailleurs de fonds, afin de garantir la durabilité du système de santé renforcé et résilient. Enfin, les synergies avec les programmes verticaux du gouvernement se feront sur le programme PEV (Programme élargi de vaccination) ainsi que sur les programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, le programme national de nutrition et le programme national de santé reproductive, afin de maximiser leur efficacité.



D'une durée de 24 mois à partir du 1^{er} janvier 2025, et basé sur les acquis et les enseignements tirés des programmes PRODS et PROSA de l'UE, le projet abordera de manière globale les déterminants de la santé afin de capitaliser les bonnes pratiques et d'assurer leur appropriation pour parvenir à une couverture sanitaire universelle (CSU), en mettant l'accent sur les maladies émergentes.

Le projet sera mis en œuvre par un consortium de trois ONG, Malteser International, MEMISA et ULB-Coopération. Malteser International, en tant que chef de file du consortium, assurera la coordination entre les codemandeurs de manière à créer des synergies et une complémentarité des activités dans les différentes provinces et zones de santé.

Les activités à mettre en œuvre par ULB-Coopération couvriront les zones géographiques suivantes :

- Pour l'OS1 : Renforcer la résilience du système de santé face aux urgences et aux risques sanitaires :
 - La province du Nord-Kivu, notamment les ZS Goma, Karisimbi, Rutshuru, Masereka, Kyondo, Vuhovi, Biena, Musienene et Manguredjipa ainsi que la DPS Nord Kivu ;
 - La province de la Lomami, notamment les ZS Kabinda, Ngandajika, Makota et Tshofa ainsi que la DPS Lomami.

- Pour l'OS2 : Répondre à l'urgence Mpox au sein des zones hotspots :
 - La province du Sud-Kivu, notamment les ZS Kadutu, Ibanda, Nyangezi, Kalehe et Walungu ainsi que la DPS Sud-Kivu ;
 - La province du Nord-Kivu, notamment la ZS Karisimbi ;
 - La province de la Tshopo, notamment les ZS Yahuma et Yakusu ainsi que la DPS de la Tshopo.

La réalisation des activités à mettre en œuvre par ULB-Coopération requiert des expertises diverses, notamment dans les domaines de l'architecture, la construction, l'équipement, la santé publique, la participation communautaire, la formation, l'organisation des services de santé, l'accompagnement des processus de changement et de démarche qualité des soins et des services de santé...

Dans ce contexte, il est ouvert sur les fonds du projet, **quatre postes d'Ingénieur-e en Construction**, basés au **Nord-Kivu, au Sud-Kivu, à Lomami et dans la Tshopo**, avec des missions fréquentes de travail sur terrain. Ils intégreront l'équipe du projet « MAV+ in Africa » et l'équipe globale d'ULB-Coopération.

2. Relations

L'Ingénieur (e) en Construction travaillera sous la supervision du chef du projet. Il sera en relation avec les membres des équipes administrative et technique impliqués dans la mise en œuvre du Projet MPox et d'autres projets d'ULB-Coopération.

3. Missions et tâches

L'Ingénieur·e en Construction appuiera le Chef du projet et l'Assistant technique Architecte dans ses actions de planification, d'organisation, de coordination, de suivi technique des travaux de construction/réhabilitation des infrastructures sanitaires et des ouvrages hydrauliques destinés aux structures ciblées par le projet.



Il-elle appuiera la préparation des plans et dossiers. Il-elle assurera un suivi rapproché des différents chantiers durant toutes les phases des travaux (respect du cahier des charges, qualité des matériaux, respect de normes...). Il-elle organisera les réunions de chantier avec les entrepreneurs et supervisera le travail des délégués à pied d'œuvre. Il-elle sera garant·e du respect des normes de qualité et de sécurité à considérer dans la conception (notamment lors des phases d'études techniques et d'élaboration de DAO) et d'exécution des travaux de construction/réhabilitation et d'adductions hydrauliques.

Plus spécifiquement :

A. Assistance au chef de projet et à l'AT Architecte dans la définition et la programmation d'usage, la réalisation des conception architecturales, les études préliminaires /faisabilité, programmation, l'élaboration des dossiers d'appel d'offres – suivi des travaux – réception des ouvrages.

L'ingénieur (e) en construction appuiera l'équipe en rapport avec :

- Les calculs de structure et/ou leur vérification mais également dans les simulations de formulations techniques pour des infrastructures répondant aux normes, parasismiques
- L'examen et la finalisation des plans proposés par l'AT Architecte et l'élaboration de propositions de modifications lorsque les nécessités/exigences l'imposent et/ou de sa propre initiative ;
- Le calibrage des travaux à réaliser en fonction des budgets disponibles dans le projet et ce, en concertation avec l'AT Architecte ;
- L'élaboration des dossiers d'appels d'offres, la préparation de projets de marchés à soumettre à l'appréciation de l'équipe de l'AT
- La définition de principes et autres normes techniques à respecter ou à prendre en considération, compte tenu des normes techniques et des réglementations applicables en RDC pour des infrastructures de santé, en étant particulièrement attentif à la sécurité du public sur le site des travaux et dans les environs proches/immédiats ;
- La réalisation des différents calculs de structure nécessaires à la réalisation des travaux de qualité ;
- L'appréciation de l'origine et de la qualité des matériaux utilisés dans l'exécution des travaux de construction/réhabilitation ;
- Le contrôle et le suivi de l'avancée des travaux par rapport aux échéanciers et dans l'établissement des comptes rendus destinés à l'AT Architecte et au chef de projet, en lien avec les délégués à pied d'œuvre (DPO) ;

- Le respect et la garantie, de concert avec l'AT Architecte et l'entreprise chargée des travaux, de la qualité de chaque ouvrage à réaliser et/ou réhabiliter compte tenu de la sismicité de la zone d'intervention du projet ;
- Les vérifications nécessaires à la qualité des travaux habituellement réalisées lors de la réception d'un ouvrage ;
- Le contrôle de l'installation des équipements médicaux et pharmaceutiques dans les hôpitaux ciblés.

B. Appui à la mise en place des ouvrages hydrauliques

L'ingénieur (e) en construction appuiera l'équipe du projet en rapport avec

- L'identification des besoins en approvisionnement en eau potable des structures ciblées ;
- Le processus d'élaboration des spécifications techniques et des dossiers d'appel d'offres en rapport avec la mise en place des installations hydrauliques destinées aux structures bénéficiaires ;
- Le suivi/Contrôle des processus d'installation des installations hydrauliques destinées aux structures bénéficiaires par les entreprises ayant gagné le marché
- Le processus de formation, par les entreprises, des utilisateurs des installations hydrauliques ;
- Le processus d'élaboration des plans de gestion et de maintenance des installations hydrauliques.

C. En rapport avec la communication et visibilité des actions mises en œuvre par le projet

- Contribuer à l'élaboration de la stratégie de communication de l'ONG ;
- Assurer, en collaboration avec le siège et l'AT en charge de la Communication, à la visibilité et la communication autour des projets mis en œuvre par ULB-Coopération ;
 - Prendre ou recueillir des photos relatives aux résultats liés à la réalisation des infrastructures ;
 - Rédiger des articles pour les publications de l'ONG ;
- Assurer le rapportage auprès des bailleurs, pour les aspects liés la réalisation des travaux, la capitalisation d'expérience et la visibilité ;
- S'assurer de la visibilité et notoriété d'ULB-Coopération auprès des structures partenaires et des tiers ;
- Documenter les actions de communication et de visibilité.

D. De manière transversale

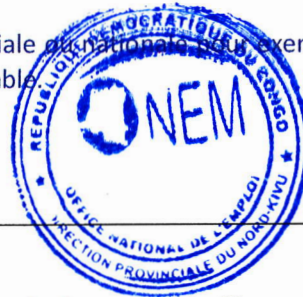
- Participer aux réunions de services ;
- Assurer le suivi-évaluation et le rapportage auprès de la direction, du consortium et des bailleurs, pour les aspects liés à la participation, la capitalisation et la visibilité ;
- Collaborer aux évaluations et suivis périodiques du projet et contribuer à la production du rapport annuel, collaborer aux audits financiers ;
- Effectuer toute autre tâche demandée par la hiérarchie du Projet et d'ULB-Coopération.

4. Modalités du contrat

- **Contrat à durée déterminée : 10 mois** (Nord Kivu et Lomami) et **4 mois** (Tshopo et Sud Kivu)
- Lieu de l'emploi : Nord-Kivu (Goma ou Butembo), au Sud-Kivu (Bukavu), à Lomami (Kabinda) et dans la Tshopo (Kisangani), RDC ;
- Date de début de contrat prévue le 03/02/2025 ;
- Processus évaluatif réglementaire.

5. Qualifications et expériences attendues

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en Construction (BAC+5) ou un autre diplôme équivalent (critère éliminatoire) ;
- Expérience significative et avérée au sein d'une ou plusieurs entreprises reconnues et structurées (prouvée par des certificats ou attestations valides, et les coordonnées desdites entreprises) ;
- L'appartenance à une association provinciale ou nationale pour exercer la profession à titre d'ingénieur.e professionnel.le est souhaitable.



6. Compétences et aptitudes

- Probité intellectuelle et morale ;
- Connaissance des logiciels bureautiques de base (particulièrement Office 365) et des programmes d'analyse des données architecturales ;
- Maîtrise avérée de logiciels de dessins assistés par ordinateur et/ou logiciels dédiés aux calculs de structure ;
- Organisation et rigueur d'exécution des tâches confiées dans les temps impartis ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Capacité de travailler sous pression et en contexte fragile et multiculturel ;
- Capacité d'analyse et de synthèse des problèmes ;
- Excellentes capacités rédactionnelles ;
- Aptitudes pour la communication (interne et externe) orale et écrite ;
- Autonomie, sens de l'initiative ;
- Ouverture d'esprit ;
- Exempt de condamnation en raison de manquements ou de comportements sanctionnés par la loi.

L'Ingénieur-e en Construction s'engagera au respect de la charte, en particulier de ses règles déontologiques et d'intégrité, au respect des règlements et des procédures d'ULB-Coopération et au respect des procédures des bailleurs de fonds.

En outre, **l'Ingénieur-e en Construction** s'engagera au : (i) Respect des règles déontologiques en vigueur dans le domaine de de l'art de Bâtir ; (ii) Respect des règles et d'assurance professionnelle de l'art de Bâtir ; (iii) Devoir de conseil.

7. Constitution et soumission du dossier

Les candidat-e-s devront fournir les éléments suivants en un seul fichier :

- Une lettre de manifestation d'intérêt pour le poste, indiquant les motivations, la date de disponibilité, le lieu d'affectation souhaité, les coordonnées et adresses physique et électronique, et toute information complémentaire pertinente ;
- Un curriculum vitae à jour ;
- Les copies des diplômes et autres documents justifiant les aptitudes et qualifications du-de la candidat-e, en lien avec le poste, mentionnés dans le curriculum vitae (qui devront par la suite être certifiés conformes si le-la candidat-e est retenu-e) ;

- Au moins trois références (noms, prénoms, n° de téléphone et e-mail), dont au moins celle du dernier employeur du de la candidat.e. Le Comité d'évaluation des candidatures pourrait s'y référer pour d'autres informations sur les aptitudes et les qualités des candidat.e-s.

Les candidat.e.s intéressé.e.s par cet appel **devront remplir préalablement le formulaire en ligne** en utilisant le lien suivant : <https://forms.office.com/e/HLQVmdftUc>.

Ensuite, le dossier de candidature sous pli fermé (non restituable) avec la mention « **Appel à candidature pour le poste d'Ingénieur-e en Construction** » est à adresser au Coordinateur du bureau ULB -Coopération à Goma, au plus tard le **20 janvier 2025 à 12h00**, heure de Goma, à déposer au Bureau de Coordination d'ULB-Coopération, au numéro 1, Avenue de l'Hôpital, Quartier Les Volcans, Commune de Goma, dans la ville de Goma, Province du Nord-Kivu (dans l'enceinte de la Division Provinciale de la Santé du Nord-Kivu) **ou** envoyer à l'adresse courriel suivante : recrutement.goma@ulb-cooperation.org.

Ne seront examinées que les candidatures présentant l'entièreté des éléments, rendues dans délais impartis, et suivant la procédure indiquée.

8. Evaluation et sélection des candidatures

Le processus de sélection prévoit :

- Une phase d'examen administratif du contenu du dossier de candidature. Au cours de cette phase, tout élément du dossier manquant sera critère d'exclusion ;
- Une phase d'examen des dossiers soumis par rapport aux exigences du poste tant au niveau de la formation qu'au niveau de l'expérience professionnelle. À ce stade, toute candidature ne répondant pas au profil sera écartée.
- Éventuellement, une phase de tests écrits, à laquelle ne participeront que les candidat.e-s figurant à la liste de présélection et dûment convoqué.e-s ;
- Une phase d'entretien/interview : une information complémentaire sur les aptitudes et les autres qualités des candidat.e-s pourra être appréciée. Par ailleurs, ULB-Coopération se réserve le droit de saisir toute administration et/ou structure mentionnée dans le CV du candidat, même si cette structure n'est pas citée comme référence ;
- Seul.es les deux premiers candidat.es qui se seront classé.es en ordre utile seront proposé.es pour engagement par la commission d'évaluation.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Fait à Goma, le 06 janvier 2025

Dr Jean-Bosco KAHINDO MBEWA
Coordinateur ULB-Coopération Nord-Kivu de Goma



DJEMBA HYANGO Floriber
DIRECTEUR PROVINCIAL